



Maîtres David HUBIER & Delphine PLUOT-HUBIER

Notaires

1 & 3 rue du Marché au Blé

02460 LA FERTE-MILON

03.23.96.70.23

Site internet : [http:// : hubier-pluot-lafertemilon.notaires.fr](http://hubier-pluot-lafertemilon.notaires.fr)

HONORAIRES LIBRES

SUR PRESTATIONS NON REGLEMENTEES PAR LE TARIF DES NOTAIRES (article L.444-1 alinéa 3 du Code du commerce)

CONSULTATIONS

Rendez-vous d'ouverture de dossier suivi de la signature d'une lettre de mission : **Gratuit**

Simple renseignements non suivis d'un écrit : 50 € TTC pour RDV de 30 minutes

Consultation juridique, étude juridique et patrimoniale approfondie :

- 180 € TTC / heure
- Une lettre de mission avec convention d'honoraire vous sera proposée avant de commencer le travail

AVIS DE VALEUR IMMOBILIERE / EXPERTISE IMMOBILIERE

Avis de valeur en vue d'une mise en vente immobilière : **gratuit**

Expertise immobilière : 250 € TTC

Les Domaines d'intervention de l'expertise immobilière sont :

- *Valorisation fiscale :*
 - dans les successions
 - en vue de donation ;
- *Valorisation en vue de divorces et séparations ;*
- *Valorisation en vue de refinancement bancaire.*

PROMESSE DE VENTE NOTARIEE

Honoraires de rédaction et mise en point : 250 € TTC

DROITS DES AFFAIRES

(hors débours greffe et JAL, et droits d'enregistrement)

- ✚ Cession de fonds de commerce / artisanal et cession de bail : 1,2 % HT du prix de cession avec un minimum de 1.500 € TTC (1.250 € HT)
+ Formalités postérieures à la cession de fonds de commerce : 540 € TTC (450 € HT)
- ✚ Bail commercial : 1.500 € TTC (1.250 € HT) quel que soit le montant du loyer.
- ✚ Constitution de société (hors apport immobilier) : 1.500 € TTC (1.250 € HT)
- ✚ Cession de parts : 1,2 % HT du prix de cession avec un minimum de 1.500 € TTC (1.250 € HT)
- ✚ Mise à jour de statuts : 540 € TTC (450 € HT) / mise à jour
- ✚ Modèle de procès-verbal d'assemblée générale : 50 € TTC (41.67 € HT)

En cas de complexité ou de demande particulière, il vous sera proposé une lettre de mission.

PRESTATIONS CODE CIVIL

- ✚ Etablissement d'une requête pour Juge des tutelles : 250 € TTC.
- ✚ Etablissement de procuration sous seing privé : 50 € TTC
- ✚ Acte de substitution : 50 € TTC
- ✚ Certification de signature : 36 € TTC
- ✚ Testament olographe :

Testament simple

La prestation couvre : RDV d'1H, conseils, rédaction, enregistrement sur fichier central et conservation à l'étude et débours FCDDV : 130 €

Testament complexe

50 € pour RDV d'1 Heure à acquitter à l'issue du rendez-vous +
180 € TTC / heure => Une lettre de mission avec convention d'honoraire vous sera proposée avant de commencer le travail

+

Débours du fichier des dispositions de dernières volontés

- ✚ Retrait de testament : 90 € TTC / testament retiré

Tarification en vigueur à la date du 26/08/2026